

AVIS DES ARCHITECTES
Pierre Beaupré et Josette Michaud
sur le
PROJET DE PLAN D'ACTION EN PATRIMOINE 2017-2022
S'ANCRER DANS L'IDENTITÉ URBAINE MONTRÉLAISE

Présenté à la ville de Montréal / 9 mai 2017



Dessin Josette Michaud Entretiens sur patrimoine Vieux-Palais 2016.04.25

Les auteurs de cet avis



Pierre Beaupré,
architecte



Josette Michaud,
architecte

Bien avant leur association professionnelle Pierre Beaupré et Josette Michaud ont été, non pas aux premières loges, mais sur la ligne de feu de la défense, de l'illustration et de la mise en valeur du patrimoine montréalais.

C'est ainsi qu'on doit à l'un et/ou à l'autre :

- La rénovation du Quartier Milton-Parc
- La publication du guide
Découvrir Montréal
- L'invention des prix orange et citron du temps de la défunte Société d'architecture de Montréal
- La rédaction et l'illustration :
 - de l'album Montréal ma Grand-ville et
 - de l'ouvrage le Vieux-Montréal, les Œuvres du temps

et qu'on doit à l'agence qu'ils ont fondée en 1982,

la rédaction de nombreuses expertises et études

- Couvent des Sœurs Grises et sur la maison de mère d'Youville
 - Couvent des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie
 - Bain Saint-Michel et studio Ernest Cormier
 - Principes et critères de restauration, site patrimonial du Mont-Royal
 - L'intégration du patrimoine de l'arrondissement Centre au plan d'urbanisme
- etc., etc.

la restauration

- du moulin de Pointe-aux-Trembles et du moulin Flemming
 - de la maison Nivard-De Saint-Dizier et de la maison Brignon dit Lapiere
 - des tours du fort de Belmont (Grand Séminaire) et de la colonne Nelson
 - du Carmel de Montréal et de la Maison Mère des Hospitalières de Saint-Joseph,
- etc., etc.

la transformation

- de l'ancienne chapelle du Collège Brébeuf
- de la bibliothèque George-Vanier

la participation au sauvetage

de la maison Hippolyte-Lafontaine et du Mount Stephen Club.

Prix et reconnaissances Beaupré Michaud et Associés architectes

Opération patrimoine architectural de Montréal, 2014

Prix de la mise en valeur du patrimoine - Monastère des Carmélites

Prix Lumières du IES Montréal (Illuminating Engineering Society), 2013

Carmel de Montréal, catégorie intérieur

Finaliste aux Prix d'Excellence de l'Ordre des Architectes du Québec, 2013

Carmel de Montréal, catégorie restauration

Prix d'Excellence du Conseil du Patrimoine Religieux, 2013

Carmel de Montréal

Prix d'Excellence de la Société des musées québécois, 2013

Maison/Musée Nivard-De Saint-Dizier

Prix Robert-Lionel Séguin de l'A.P.M.A.Q., 2013

attribué à Pierre Beaupré et à Josette Michaud

Prix Pierre Angulaire d'Héritage Montréal, 2013

attribué à Pierre Beaupré et à Josette Michaud

Prix d'Excellence de l'Ordre des Architectes du Québec, 2005

Catégorie recyclage et reconversion

Bibliothèque de théologie du Collège Jean-de-Brébeuf

Prix Best of Canada 2005 de la revue Canadian Interiors

Bibliothèque de théologie du Collège Jean-de-Brébeuf

Mise en nomination pour le Prix de l'Institut de Design de Montréal, 2005

Bibliothèque de théologie du Collège Jean-de-Brébeuf

Mise en nomination pour les Prix d'excellence de l'O.A.Q., 2005

Catégorie restauration patrimoniale - Serres d'exposition de Westmount

Prix Orange Restauration de Sauvons Montréal, 2004

Ancienne chapelle du Collège Brébeuf

Mention Orange de Sauvons Montréal, 2002

Restauration du bassin du Grand Séminaire

Grand prix Orange de Sauvons Montréal, 1999

Restauration du Théâtre Corona

Merit Award, Canadian Architect, 1999

Ancienne chapelle du Collège Brébeuf

Prix d'excellence de la Ville de Montréal, 1997

Opération Patrimoine populaire

Prix du Conseil canadien du bois, 1992

Construction du Pavillon d'interprétation et du Centre d'hébergement du Cap Saint-Jacques

Prix Thomas Baillargé de l'O.A.Q., 1990

Restauration du domaine de la Montagne

Commentaire d'ensemble sur le document du 15 février 2017

Ce document a la vertu d'être clair bien structuré et bien illustré... mais des acteurs majeurs matière de patrimoine sont ignorés par cet ouvrage.

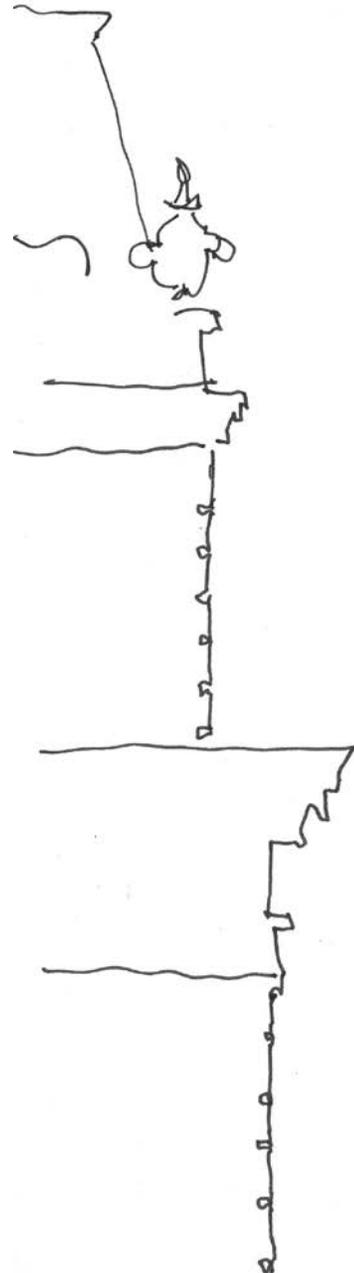
À ce jour, le projet de la Ville s'est élaboré :

- dans des chapelles ou, comme le veut la mode actuelle, *dans des laboratoires*, avec le cœur des urbanistes, des gestionnaires, des spécialistes en développement durable, des acteurs du monde culturel et économique, en prenant soin d'y inviter les archéologues...

Mais, puisque dans une ville l'essentiel du patrimoine demeure architectural et paysager, il faudra nécessairement y ajouter la voix des architectes, des artisans, des architectes paysagistes et des artistes.

Il ne s'agit pas tant de s'identifier et de philosopher mais bien :

- de s'inscrire dans la praxis, avec l'assurance que donne la connaissance de l'architecture et des techniques de restauration,
- de diagnostiquer avec justesse les maux qui menacent concrètement le patrimoine,
- de trouver les remèdes à ces maux engendrés par le temps,
- de chausser ses bottes, de franchir les barricades des chantiers et de monter sur les échafaudages,
- de travailler en équipe concertée avec ceux et celles qui peuvent mettre la main à la pâte.



Profil de l'Hôtel de ville
vu de Chaussegros de Léry
JM 2015

Mais avant même de se lancer dans cette aventure, il faut :

- prendre connaissance des différents ouvrages qui célèbrent le patrimoine montréalais,
- reconnaître le travail de ses prédécesseurs,
- s'inscrire dans une lignée historique,
- se proposer comme les héritiers
- de Dollier de Casson qui ne se contentait pas d'écrire *l'Histoire du Montréal* mais qui faisait ouvrir la rue Notre Dame et planifiait déjà le tracé du canal de Lachine,
- de Jacques Viger qui après avoir été maire de Montréal compilait dans ses *saberdaches rouge et bleue* des fragments de l'histoire construite de la ville et de ses environs,
- du juge Samuel McCord qui mandatait des peintres (James Duncan et R.S.Bunnet) pour immortaliser l'île de Montréal et de son fils David Ross McCord, avocat, échevin de Montréal collectionneur insatiable du patrimoine sous toutes ses formes,
- des architectes et urbanistes Lemco & Van Ginkel qui ont défendu bec et ongle à la fin des années 1950 le territoire qui deviendra le Vieux Montréal en s'opposant la construction d'une autoroute à l'emplacement de la rue de la Commune,¹

- du journaliste et musicien Eric McLean qui, avec ses collègues de la première commission Jacques-Viger, a fait classer le Vieux-Montréal et alors qu'il restaurait à grands frais la maison Papineau sur la rue Bonsecours.



*James Duncan Pointe Claire from Windmil Point
12 august 1830 Musée McCord M68x*



*James Duncan Sault au Recollet Montreal
Mountain in the distance 13 august 1830
Musée McCord M687*

¹ Ils (Van Ginkel et Lemco) prennent bientôt connaissance d'un plan pour construire une autoroute qui traverserait la vieille section portuaire de Montréal. Malgré le peu d'intérêt pour les notions de patrimoine à l'époque, ils décident de s'opposer au projet, conscients des trésors architecturaux dans ce qu'ils désignent, les premiers, comme le Vieux-Montréal. Les Van Ginkel produisent un plan global d'aménagement en insistant non seulement sur la préservation du quartier, mais également sur la nécessité de conserver le lien entre le port et la ville et non de le couper par une voie rapide. Leur rapport attire l'attention. Ils sont embauchés par [Claude](#)

[Robillard](#) qui travaillait en aménagement urbain à la Ville de Montréal. Ils produiront un plan pour le Vieux-Montréal (1960-1961), une étude du [port de Montréal](#) (1958-1959) et un plan de circulation de la zone centrale (1960-1961). Leurs efforts porteront fruit lorsqu'en 1964, le [Gouvernement du Québec](#) déclare la zone du Vieux-Montréal arrondissement historique. L'autoroute sera construite plus au nord pour devenir l'[autoroute Ville-Marie](#). (tiré de Wikipedia)

Commentaires sur les présentations de Denis Coderre et de Manon Gauthier

Les invitations sont cordiales.
Elles nous laissent entrevoir mer et monde, monts et merveilles... On y croit.
Elles nous parlent de stratégies de financement novatrices... on ne sait pas... mais on peut se permettre de rêver.

Commentaire sur l'introduction

Cette introduction fait le rappel des faits de 2005 à 2016 et le fait bien.

Commentaire sur le contexte et les grands enjeux

Les textes sur contexte et des grands enjeux font le tour de la question (deux fois plutôt qu'une), on est situé.

Commentaires sur l'approche et la démarche de mise en action

Le texte sur **l'approche** permet encore de saisir la situation, même si certains acteurs essentiels sont laissés aux oubliettes.

Mais lorsqu'on aborde le résumé de la **démarche de mise en action**, on monte dans un manège qui a quelque chose d'étourdissant : on nous parle *d'ancrage dans la réalité*, comme élément essentiel d'un plan d'action, il est question *d'enjeux, d'axes, d'impact, d'indicateurs de performances, d'efficience du système*, mais il n'est jamais question *d'échelle d'intervention, de coût de mise en œuvre*.

On sort de cette lecture avec l'impression qu'il faudrait contenir l'enthousiasme du plan d'action en le balisant avec des budgets...

Comme dit l'adage *Qui trop embrasse mal étreint*.

Commentaire sur l'action 1 **Agir à titre de propriétaire et de gestionnaire exemplaire**

C'est de loin le chapitre le plus clair du plan d'action. La Ville est en maîtrise des données... Dommage que la Ville ait banni de son vocabulaire le mot *architecture* pour le remplacer par le mot *bâtiment*.

Par ailleurs, il serait utile pour démontrer l'à propos du plan d'action, de révéler combien la Ville a consacré au cours des cinq dernières années au maintien et à la mise en valeur son patrimoine architectural, paysager et archéologique et combien elle compte investir au cours de la période projetée pour l'application du plan d'action de 2017 à 2022.

1.1 Un cadre de travail municipal en patrimoine

Nous émettons quelques réserves sur la façon mystifiante de dresser le cadre de travail : Avant de mettre en place *une action concertée en patrimoine (qui) vise ainsi l'amélioration des processus d'analyse, de liaison et de soutien entre les services centraux et les arrondissements afin de mieux outiller les fonctionnaires*, il conviendrait en premier lieu, tout simplement de faire connaître, comprendre et apprécier le patrimoine architectural de chacun des quartiers à l'ensemble de la fonction publique municipale.

Et en deuxième lieu, peut-on éclairer notre lanterne? Qu'est-ce qu'une *veille stratégique en patrimoine* assumée par la division du patrimoine? Nous savons -grâce à internet- qu'on utilise ce terme en France pour parler d'attitude face au patrimoine immobilier dont on essaie de tirer profit... mais en matière de patrimoine tel qu'on l'entend ici nous comprenons mal, sinon pas du tout...

Avant de clore les commentaires sur cet article, ouvrons ici une parenthèse pour demander que le projet de plan d'action précise le rôle qui sera réservé dans le **cadre de travail municipal en patrimoine** tant au Conseil du patrimoine, qu'au comité Jacques Viger, qu'aux Comités consultatifs d'urbanisme.

On perçoit mal l'implication de ces entités, non seulement dans cet article mais également dans tout le plan d'action.

1.2 Les biens municipaux

Ici encore, il conviendrait que la ville énonce globalement la richesse patrimoniale dont a la garde et la responsabilité. Nous croyons savoir qu'avant les fusions municipales, Montréal possédait environ 700 immeubles. Aujourd'hui qu'en est-il? Il faudrait passer aux aveux... est-il question de onze cents, douze cents propriétés? Révéler ces chiffres permettrait de faire comprendre toute l'ampleur du défi qui attend le Conseil de ville et l'appareil municipal.

Par ailleurs, quand la Ville nous dit prioriser dans son plan d'action 2017-2022 les interventions sur l'Hôtel de Ville, sur l'édifice Lucien-Saulnier et sur le parc agricole du Bois-de-la-Roche, la ville n'est-elle pas en train de révéler le secret de Polichinelle?... ces propriétés étaient sûrement dans le plan d'action antérieur, puisque ces projets sont amorcés.

Commentaires sur l'action 2 Assurer la mise en valeur du patrimoine modeste

Note préalable

Avant d'aborder le patrimoine modeste la Ville aurait intérêt à discuter des biens publics -modestes ou imposants- qui se trouvent sur son territoire, mais qui ne sont pas de son ressort, notamment ceux qui sont confiés à la SQI et qui deviennent parfois excédentaires.

Pour nous faire bien comprendre, rappelons la saga du Studio Ernest Cormier -dans laquelle nous avons été impliqués- et qui n'est peut-être que le prélude à la vente probable de l'immeuble voisin, l'ancienne école des Beaux Arts.

À notre avis, la Ville devrait se tenir au courant des projets de délestage de la SQI et également des projets similaires de la Société du Vieux Port ou de Travaux publics Canada.

Dans le même ordre d'idée, la Ville aurait intérêt à discuter des biens privés en général sans cibler nécessairement le patrimoine modeste; en effet, les bâtiments privés patrimoniaux ne sont pas nécessairement modestes. Rappelons le cas du *Mount Stephen Club* ou celui du *Ritz Carlton*.

On en vient à suggérer de revoir la structure du rapport en dédiant **l'action 2** au patrimoine autre que municipal (modeste ou pas).

Par ailleurs il faut mettre en garde contre l'intention de sauvegarder -pour des raisons sentimentales- le patrimoine modeste coûte que coûte.

Quand des bâtiments construits avec des matériaux et des techniques ordinaires, sont rendus dans un état structural précaire ou encore dans un état de contamination avancé, la meilleure chose à faire n'est pas nécessairement d'investir temps et énergie pour d'obliger les occupants à continuer de vivre ou de travailler dans ces bâtiments.

À notre avis temps et énergie et fonds publics doivent être investis dans la construction de nouveaux bâtiments gardant le caractère des quartiers.

2.1 Mise en valeur des bâtiments privés patrimoniaux

On souhaiterait ici que la ville se commette et énonce ce qui pour elle, échappe ou pourrait échapper à la notion de patrimoine. En viendrons-nous un jour à protéger le Centre d'achat Versailles et les rangées de duplex en pierre artificielle gardés par des lions moulés en béton sous prétexte qu'ils sont contemporains de l'Expo 67?



Habitat 67 Aquarelle de Josette Michaud, dans Montréal ma Grand-ville Édition La Presse 1978

2.2 L'entretien et l'inoccupation

On ne voit pas pourquoi ces mesures ne s'appliqueraient qu'au patrimoine modeste. Il faudrait d'abord qu'elles s'appliquent au patrimoine d'une plus grande valeur, comme le complexe Allan que la société du Vieux Port néglige depuis trop longtemps et comme les édifices au coin de Wellington et King qui ont passé au feu en mars 2016.

2.3 Le financement et les mesures fiscales

On se serait attendu à ce qu'un plan d'action avance des données chiffrées de base. On demeure dans les vœux pieux.

2.4 Le répertoire de la vulnérabilité

Ici encore, la notion de patrimoine modeste semble inadéquate. La Canada Malting n'a jamais eu de caractère modeste ni par sa taille, ni par ses matériaux.

Commentaires sur l'action 3 Soutenir la requalification d'ensembles identitaires

3.1 Les grands ensembles institutionnels

Existe-t-il des prévisions budgétaires des sommes qui devront être consacrées au cours de cinq prochaines années pour la requalification des ensembles qui sont identifiés?

3.2 Le patrimoine religieux

Pouvez-vous donner une image claire d'où viennent les sommes consacrées par la Ville de Montréal au patrimoine religieux et des liens qui existent entre les initiatives de la Ville et celles Conseil du patrimoine religieux.

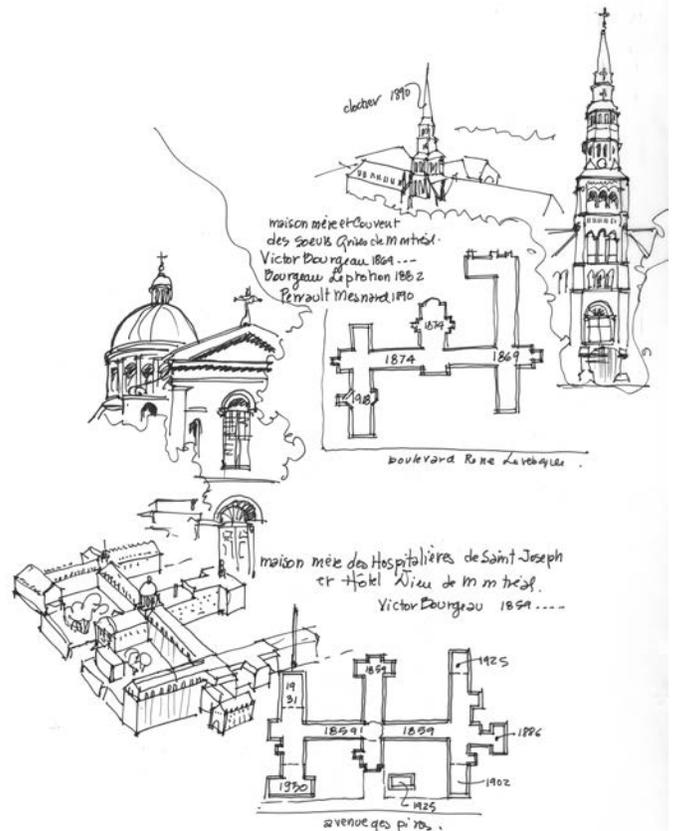
Ainsi le texte mentionne l'existence de 377 lieux de culte dans l'agglomération de Montréal et il est d'une cinquantaine d'ensembles conventuels dans l'île de Montréal.

On comprend mal l'importance relative de l'intervention de la ville de Montréal face à celle des villes qui se sont retirées du pacte municipal.

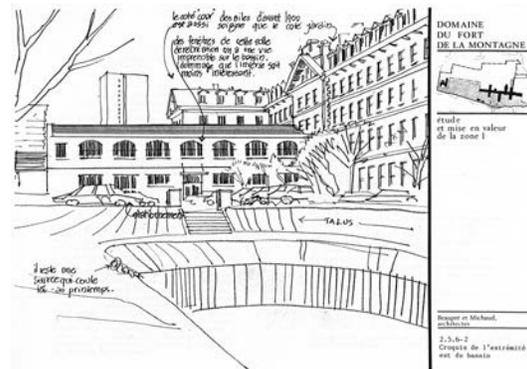
3.3 Le site des Religieuses Hospitalières de Saint Joseph

À notre avis en s'engageant envers le site des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, la Ville ne devrait pas se limiter à la propriété actuelle des religieuses mais discuter avec le gouvernement du Québec pour prendre sous son aile toute la partie de l'Hôtel-Dieu qui a été construite avant la deuxième Guerre Mondiale.

Nous ne pouvons, ni ne voulons dans le cadre de ce mémoire étayer ce point de vue en détail mais sommes disponibles pour élaborer sur cette question avec la Ville avant l'acquisition définitive de la propriété.



Dessins comparatifs des ensembles conventuels dans l'étude sur le couvent des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (Josette Michaud 2005)



Dessins analytiques tirés de l'Étude Domaine du Fort de la Montagne (1984)

Commentaires sur Action 4

Diffuser la connaissance et encourager la reconnaissance

Avant de discuter des moyens de diffusion, il conviendrait que la Ville révèle le corpus des connaissances dont elle dispose déjà, en dressant la liste des études et expertises en patrimoine réalisées à l'interne et à l'externe de la Ville depuis le XIX^e siècle.



Montage de dessins de Josette Michaud pour Le Vieux-Montréal les Œuvres du temps. Éditions Guérin 1991

La Ville pourrait favoriser le partage de ces connaissances et créer à cette fin un espace, un lieu où pourraient se retrouver architectes, architectes paysagistes, artisans, artistes et entrepreneurs, peu importe que ces férus de patrimoine soient dans le secteur public ou privé. Quand la vocation transitoire qu'on a attribuée au Vieux Palais (édifice Lucien-Saulnier) aura atteint son terme, ne serait-il pas judicieux de faire de cet espace patrimonial une sorte d'économusée, le lieu d'échange relié aux arts de la Ville aux techniques urbaines, au savoir artisanal?

4.1 Les outils numériques

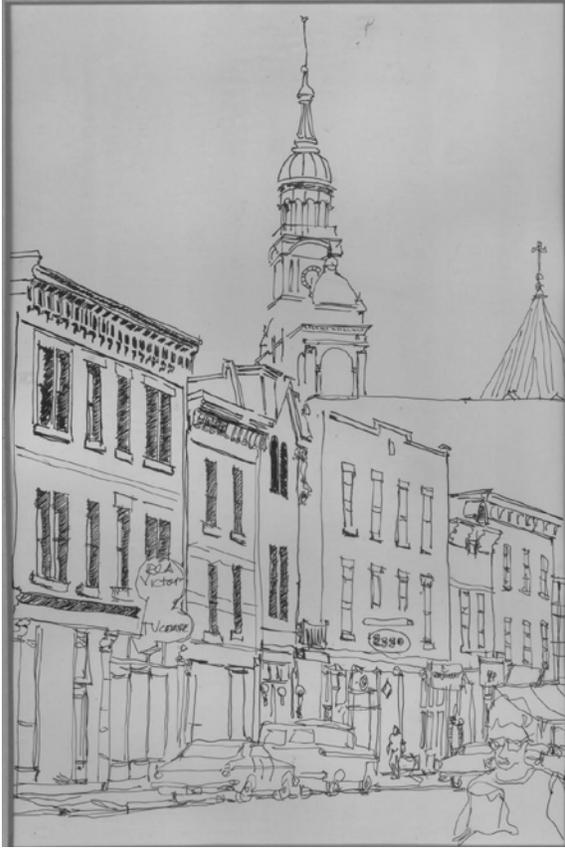
Nous attirons ici l'attention sur la question des droits d'auteurs.

Chaque fois que la Ville fait réaliser des études, elle inscrit dans les contrats des consultants qu'ils doivent céder tous les droits d'auteurs à la Ville et qu'ils n'ont aucun droit de diffuser eux-mêmes le contenu de leur recherche.

Cela nous semble contradictoire avec l'assertion qu'on trouve au 2^e paragraphe :

Le patrimoine étant l'affaire de tous il importe de mettre en place des mécanismes de communications de diffusion et d'échange d'information reliant les citoyens les experts et les organismes. L'organisation et le partage de cette connaissance notamment au moyen d'outils numériques représentent un pas vers la construction d'un savoir collectif qui permettra d'apprécier la place du patrimoine dans l'identité urbaine montréalaise.

Nous sommes d'avis qu'il est grand temps que la Ville révise ses contrats en matière d'étude et d'expertise patrimoniale pour permettre à ceux qui ont élaboré ces mines de renseignements de les diffuser par le biais de leur propres sites de communications.



La rue Notre-Dame et l'église St-Henri avant sa démolition. Dessin de Pierre Beaupré publié à Londres dans la revue AD en 1967

4.2 Un cadre municipal d'intervention en commémoration

Nous soulignons ici qu'il n'est pas équitable de faire état de l'importance du rôle des Irlandais à Montréal en les noyant dans l'Empire britannique.

Tous se souviennent que les Irlandais du XIX^e siècle qui ont émigré à Montréal vivaient depuis plus de 300 ans sous la domination anglaise mais les choses ont changé le 6 décembre 1921.

Nous soulignons également qu'il n'est pas juste de faire état de l'importance du rôle des Écossais à Montréal en les noyant dans l'Empire britannique.

4.3 La visibilité des femmes dans la toponymie montréalaise

On ne peut pas être contre cette idée mais il serait bien que les suggestions aillent dans des sphères autres que celles de la radio et de la télévision.

4.4 La célébration du patrimoine est la reconnaissance des actions exemplaires

Encore ici on a évacué le mot architecture.

Par ailleurs, nous suggérons de mettre au rancart le mot *opération*... qui fait tout de suite penser à

Opération policière
ou encore à salle d'opération

Pourquoi pas :

OPTION / OPTION PATRIMOINE / & OP !

Pierre Beaupré

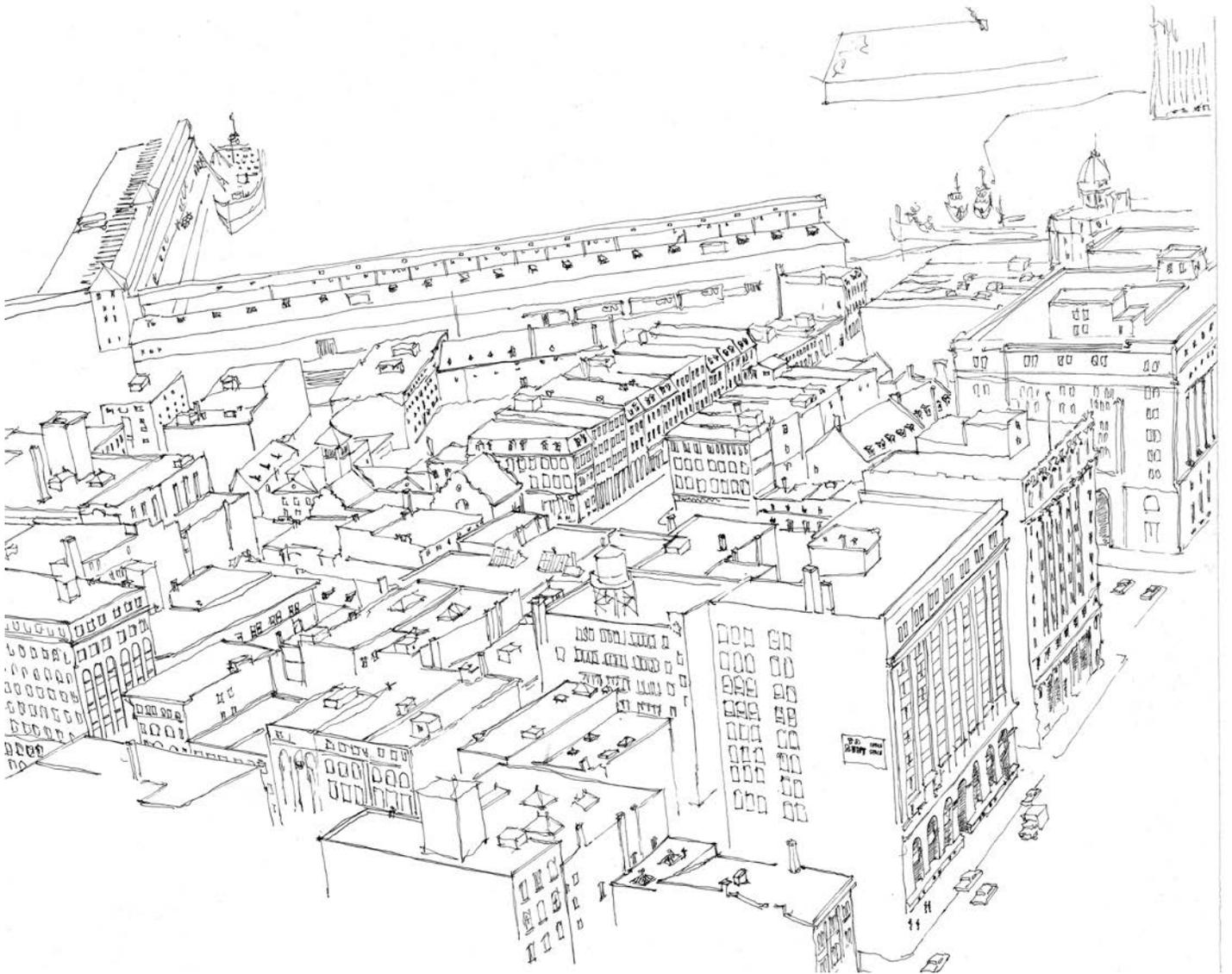
Josette Michaud

9 mai 2017

Pour les architectes Pierre Beupré et Josette Michaud, la sauvegarde du patrimoine doit aller au-delà du chant des sirènes que sont les mots, et au-delà des mirages que provoquent les cumuls d'intentions.

Tous deux restent sur leur garde face à des concepts éthérés comme *le partage d'intelligence* et persistent à croire à la nécessité de créer des lieux d'échange concrets, *de partage de connaissances*, tant sur les aspects théoriques que sur les aspects techniques de la sauvegarde du patrimoine.

Un véritable plan d'action en patrimoine ne peut pas se réfugier dans les paroles *pour s'ancrer dans l'identité urbaine*, mais doit au contraire se concrétiser *pour définir et faire réaliser des projets de restauration*, assortis des budgets réalistes qu'ils requièrent.



Le Vieux-Montréal vu de la Tour de la Bourse en construction, dessin Pierre Beupré 1966